

Date de transmission de l'acte: 07/06/2024
Date de réception de l'AR: 07/06/2024
042-244200614-DE2024_0606_09-DE

A G E D I



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
Vals d'Aix et Isable

DE2024_0606_09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 22

Pouvoirs : 3

Votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le six juin deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

ABSENTS :

FAVREAU Gilles (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

BRAY Christian (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHERBLAND Henri (CCVAI) représenté par REBOUX Alain (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) représenté par BERNAT Georges (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Création d'un poste permanent d'adjoint technique à temps non complet à la déchèterie

Date de transmission de l'acte: 07/06/2024
Date de réception de l'AR: 07/06/2024
042-244200614-DE2024_0606_09-DE

AGEDI

Le Président rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Vu l'avis du Comité technique du 16 mai 2024

Considérant que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent de d'agent de déchetterie à temps non complet (30h)

Le Président propose à l'assemblée,

1. La création d'un emploi permanent d'agent de déchetterie à temps non complet (30h par semaine)
2. À ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des agents techniques polyvalents catégorie C
3. L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes :
 - Entretien et gardiennage du site de la déchetterie
 - Accueil, information et orientation des usagers
 - Gestion et suivi des enlèvements
4. La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et ou représentés :

Article 1 : APPROUVE la création au tableau des effectifs d'un emploi permanent d'agent technique à temps non complet à raison de 30 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} juillet 2024

Article 2 : DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Article 3 : AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce recrutement

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 06/06/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 07/06/24
et de la publication le : 07/06/24
Le Président,

